

**Recherches historiques et généalogiques sur les
DE LA RUE charpentiers de Charlieu**

**Compléments sur Louis DE LA RUE,
fils de Jérémie**

© Patrick Martin, 2014

http://pjp martin.free.fr/site/de_la_Rue.htm

Louis DE LA RUE, St-Victor-sur-Rhins (42), 1724

Le 25 septembre 1724, l'ouvrage du couvert de l'église de Saint-Victor et des cloches et du beffroi et autres réparations ont été finies par le sieur Delarue, architecte de Roanne, et ses ouvriers. Ils se sont retirés contents de la somme de 600 livres, comme il se voit par les quittances reçues par Me Thien, notaire royal à Thizy, contrôlées par M. Vincent, du 24 septembre 1724. Ce qui peut avoir fait de la peine auxdits ouvriers, c'est la diminution de l'argent arrivé la même semaine à notre insu, savoir : 4 livres par Louis qui valait 20 livres, et 20 sols par écus qui étaient de 5 livres.

On lira dans le livre de la confrérie du Saint-Rosaire les noms de ceux qui ont eu la charité de contribuer à cette réparation, qui monte à la somme de neuf cents livres tout compris et on trouvera dans les papiers de la cure le procès-verbal, les conventions faites avec le maître architecte, la quittance dudit avec le plan dudit bâtiment, tracé par le sieur Larue, pour être présenté aux messieurs de l'abbaye de Cluny où je le porta avec deux habitants, savoir : sieur Jean Boisset et Claude Barberet, luminiers, où nous fûmes reçus selon nos souhaits. Bergier, curé de Saint-Victor et Combres.

De vingt cinquième Septembre mille sept
cent vingt quatre l'ouvrage du couvert de
l'église de St Victor et du clocher et du beffroi
et autres réparations ont été finies par le
sieur Delarue maître architecte de Roanne
et ses ouvriers, ils se sont retirés
contents, et fait fait de la somme de six cent
Livres comme il se voit par luy quittances reçues
par Me Thien notaire royal de Thizy et sont
contrôlées par M. Vincent du 24 septembre
1724; ce qui peut avoir fait de la peine auxdits
ouvriers, c'est la diminution de l'argent arrivé
La même semaine à notre insu, savoir quatre
Livres par Louis qui valait vingt Livres et vingt
sols par écu, qui estoient de cinq Livres
on Lira dans le livre de la confrérie du
Saint-Rosaire le nom de ceux qui ont eu la
charité de contribuer à cette réparation, qui
monte à la somme de neuf cent Livres tout
compris et on trouvera dans les papiers de la
cure, le procès verbal, les conventions faites
avec le maître architecte, la quittance dudit
avec le plan dudit bâtiment, tracé par le
sieur Larue, pour être présenté aux messieurs
de l'abbaye de Cluny où je le porta avec
deux habitants, savoir Jean Boisset
et Claude Barberet Luminiers, où nous
fûmes reçus selon nos souhaits comme
L'on Lira au Livre de la Confrérie etc

Louis DE LA RUE, St-Victor-sur-Rhins, 1724

PRIX FAIT, PASSÉ PAR LES SIEURS CURÉ ET HABITANTS DE SAINT-VICTOR, A SIEUR LOUIS DE LA RUE, MAITRE ARCHITECTE, DEMEURANT A ROANNE. 23 JUIN 1724.

Furent présents M ... théologie prêtre ... Saint-Victor, sieur ... Claude Barberet ... Boisset Philibert ... Guillaume Berticat ... Jacquetton et Philibert ... de la paroisse de Saint-Victor ... saine partie d'iceux lesquels ... à sieur Louis de la Rue ... présent et acceptant ... la nef ... le chœur de leur église qui consistent à baisser tous les couverts sur les sabliers qui sont au-dessus des murs faisant servir tous les bois qui y sont pour faire des tirans qui seront de deux pièces, distants l'un de l'autre de 9 pieds, portés sur les piliers qui sont actuellement sur la nef et ajouter un rang de piliers à chaque côté, pour soutenir les tirans, lesquels piliers porteront sur les colatrevons de la nef, découvrir et recouvrir aux frais du sieur de la Rue, en fournissant par les habitants les matériaux sur plan, sans aucun dommage, remailler les dedans des murs au-dessous du couvert jusqu'à la voûte fournissant les habitants les déchaix nécessaires pour échaffauder et qui serviront pour latter le bord du couvert ... sera mis à chaud et sable, rétablira le beffroy du clocher à neuf avec le plancher du dessous et se servira des bois qui seront jugés propres et capables de servir et placera les degrés de la montée du clocher lesquelles ... faire et parfaire et commencera ... prochain pour être ... toussaint prochain et le beffroy ... prochain et ce pour et ... de cinq livres quatre-vingt ... les sieurs curé et habitants sur ... payer au sieur de la Rue, savoir ... être livrés en commençant l'ouvrage ... d'œuvre lesquelles réparations ... de Monsieur le Prieur, ... au cas qu'il ne voulut y consentir les sieurs curé et habitants seront tenus d'en avertir ledit sieur de la Rue.

Ainsi sont d'accord les parties qui ont promis l'exécution des présents par obligation de tous leurs biens présents et à venir et à peine de tous dépens, dommages et intérêts, subrogations à la clause.

Fait et passé audit Saint-Victor, après-midi, l'an mil sept cent vingt-quatre, le 23e juin en présence de M. Claude Papon, docteur en théologie, prêtre vicaire dudit lieu et Benoît Naton, fermier du château de la Buffetière sur Saint-Victor témoin desquels led. M. Papon a signé avec les sieurs MM. Bergier, Desvernay, Raffin, Boisset, Barberet, Jacquetton, Desreche, Barberet, le sieur de la Rue et Thien, notaire royal à la minute des présents, et non les autres témoins et parties pour ne savoir, comme ils ont dit, de ce enquis.

La minute a été collationnée à Thizy le 6 juillet 1724, par M. Vincent, qui a reçu 3 livres par le sieur curé de Saint-Victor.

Expédié THIEN, notaire royal.

Source : H. Billet avec la collaboration de plusieurs savants et d'après les notes posthumes de M. E. Mulsant, Beaujolais, Forez, Dombes : Thizy et les environs, tome II, p. 234 (1899).

Remerciements à Maurice Jalabert